



Paul Guérin



**FRANCE
RUGBY**

Section Sportive Rugby **NIORT RUGBY CLUB**

Journée de détection le Mercredi 2 Avril 2025

**Portes ouvertes du Lycée Paul Guérin
Vendredi 07 février & Samedi 08 février 2025**



CONTACT

**Monsieur ASSERQUET Baptiste
Coordinateur technique du Niort Rugby Club**

☎ 06 86 76 85 25

✉ baptiste.asserquet@gmail.com



Paul Guerin



FRANCE
RUGBY



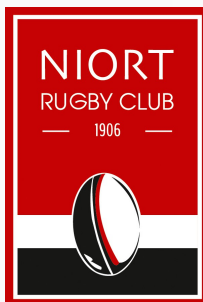
Présentation de la *section sportive rugby*

—

Niort Rugby Club



Paul Guerin



**FRANCE
RUGBY**

LES OBJECTIFS

Le NIORT RUGBY CLUB, fort de son partenariat avec le Lycée Paul GUERIN, compte sur la section sportive rugby pour atteindre différents objectifs, à savoir :

- Allier une scolarité adaptée au joueur et une pratique sportive de haut niveau.
- Permettre au joueur d'atteindre son plus haut niveau de performance.
- Individualiser les entraînements.
- Apprendre à s'entraîner.
- Accompagner le joueur dans sa construction personnelle :
 - Devenir citoyen
 - Être responsable
 - Savoir être autonome
 - Apprendre à s'organiser
 - Construire son projet professionnel
- Permettre aux joueurs d'accéder peut-être au plus haut niveau.



Paul Guerin



**FRANCE
RUGBY**

LA STRUCTURE D'ACCUEIL « Lycée Paul GUERIN »



Implanté sur un espace de 10 hectares, le lycée Paul GUERIN propose un large panel d'enseignements :

- De l'enseignement général
- De l'enseignement technologique
- De l'enseignement professionnel
- De l'enseignement supérieur*



Foyer des élèves



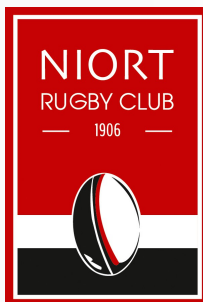
Salle de conférence



Atelier productique



Paul Guerin



LA STRUCTURE D'ACCUEIL « Lycée Paul GUERIN » suite

- Classe de seconde générale et technologique :

Un tronc commun :

- Français (4h)
- Histoire - géographie (3h)
- Langues vivantes (5h30)
- Sciences Économiques et Sociales (1h30)
- Mathématiques (4h)
- Physique - chimie (3h)
- Sciences de la Vie et de la Terre (1h30)
- Éducation Physique et Sportive (2h)
- Enseignement Moral et Civique (18h/an)
- Sciences Numériques et Technologie (1h30)

Un enseignement optionnel général :

- Éducation Physique et Sportive (3h)
- Arts plastiques (3h)
- Langue vivante 3 Chinois (3h)
- Section européenne en anglais (2h)

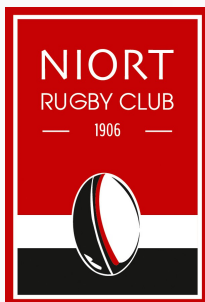
Un enseignement optionnel technologique :

- Management & gestion (1h30)
- Sciences & laboratoire (1h30)
- Sciences de l'ingénieur (1h30)
- Création & innovation technologiques (1h30)

! Les enseignements optionnels généraux ne peuvent être suivis par les élèves de la section sportive rugby (contrainte d'emploi du temps).



Paul Guerin



**FRANCE
RUGBY**

LA STRUCTURE D'ACCUEIL « Lycée Paul GUERIN » suite *bis*

LA VOIE GÉNÉRALE

- Spécialités en classe de première et terminale :

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, Littératures et cultures étrangères en anglais
- Langues, Littératures et cultures étrangères en anglais monde contemporain
- Mathématiques
- Physique et chimie
- Sciences Économiques et Sociales
- Numériques et Sciences Informatiques
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'Ingénieur
- Histoire Géographie et Sciences Politiques

LA VOIE TECHNOLOGIQUE*

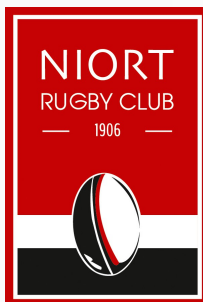
- STI 2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

1 choix parmi 4 enseignements en terminale :

- ITEC : Innovation Technologique et Éco-Conception
- EE : Énergie et Environnement
- SIN : Système d'Information et Numérique
- AC : Architecture et Construction



Paul Guerin



LA STRUCTURE D'ACCUEIL « Lycée Paul GUERIN » suite *ter*

LA VOIE PROFESSIONNELLE*

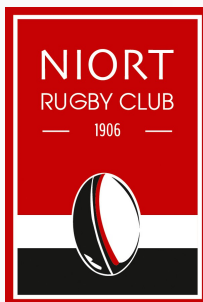
- Différentes filières :

- 2nde TNE vers BAC pro MELEC: Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- 2nde PMIA vers BAC pro Maintenance des Systèmes de Productions Connectés
- 2nde REMI vers :
 - BAC Pro TRPM : Technicien de réalisation
 - BAC Pro TCI : Technicien en Chaudronnerie Industrielle
- CAP RICS: Réalisation en Chaudronnerie Industrielle
- 3ème Prépa Métiers : préparatoire aux formations professionnelles

*** Pour les BAC Technologiques et Professionnels, de par leurs spécificités, il se peut que l'élève/joueur ne participe pas à tous les entraînements hebdomadaires.**



Paul Guerin



LA STRUCTURE D'ACCUEIL

« Lycée Paul GUERIN » - Internat

L'INTERNAT :

Est proposé par le lycée Paul GUERIN un internat de qualité permettant d'optimiser le bien être de l'élève.

Les frais d'internat comprennent (du lundi midi au vendredi midi) les repas, les petits déjeuners et les nuits. Ils sont calculés sur la base du nombre de jours d'ouverture aux élèves. Pour toute information concernant les tarifs, se référer aux documents de la région Nouvelle Aquitaine - pas d'internat le dimanche soir.

L'élève interne peut se voir attribuer une remise de principe dans les cas suivants : 3 enfants (-20%), 4 enfants (-30%), 5 enfants (-40%), gratuit à partir du 6^{ème}.

La journée type d'un interne n'appartenant pas à la section sportive rugby :

- 18H00 : fin des cours
- 18H00 à 18h30 : accès aux chambres et au foyer
- 18h30 à 19h15 : repas au self
- 19h15 à 21h00 : étude en salle
- 21h15 à 21h30 : foyer ou sport une fois par semaine
- 21h40 à 22h00 : accès aux chambres
- 22h00 : extinction des lumières jusqu'à 7h00

Cet emploi du temps est conçu pour les élèves internes n'étant pas à la section sportive Il est bien évident que des adaptations sont prévues pour les élèves faisant partie de la section sportive rugby.

LA RESTAURATION :

L'accès au restaurant se fait pour tous (interne ou demi-pensionnaire) à l'aide d'une carte facturée 1€ (tarif 2024), payée à l'inscription et remise le jour de la rentrée.

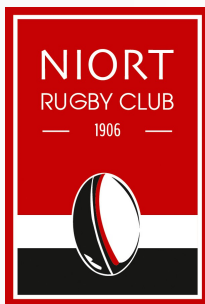
L'élève demi-pensionnaire peut aussi prendre des petits déjeuners au Lycée.

Pour toute information concernant les tarifs, se référer aux documents de la région Nouvelle Aquitaine.

Il existe un fond social régional pour venir en aide aux familles en difficulté (si elles en font la demande). Cette aide concerne les internes et les demi-pensionnaires.



Paul Guerin



**FRANCE
RUGBY**

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

La section sportive rugby bénéficie d'un large panel d'installations sportives très performantes, en conformité avec les nécessités et exigences de la pratique de haut niveau.

Permettant d'optimiser le fonctionnement de la section et de travailler dans un confort certain, ces mêmes structures font parties intégrantes du Lycée Paul GUERIN.

Installations à notre disposition :



Local de la section



Terrain d'entraînement





Paul Guerin



FRANCE RUGBY

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

Salle de musculation



Gymnase

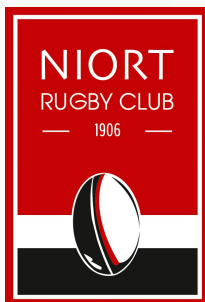


Vestiaires





Paul Guerin



LE RECRUTEMENT ET LE NIVEAU DES SPORTIFS

Pré-requis et profil des sportifs recrutés :

- Entrer en classe de seconde,
- Suivre un enseignement général, technologique, professionnel,
- Suivre cet enseignement au Lycée Paul GUERIN,
- Avoir une motivation indiscutable,
- Ne pas avoir de contre indication médicale,
- Les licences fédérale et AS sont recommandées mais pas obligatoires.

Nombre de candidats pour la saison 2025-2026 :

La section sportive rugby peut compter au maximum 30 joueurs et 15 joueuses. Lors de la journée de détection du Mercredi 2 Avril 2025, le nombre de candidats retenus pour la saison prochaine sera d'une douzaine de joueurs et de 5 joueuses environ.

Recrutement des sportifs :

Les joueurs effectuent une demande volontaire d'inscription à la section sportive par le biais d'un dossier de candidature spécifique. A réception de ce dossier, une convocation sera adressée par mail au responsable légal 1 du joueur pour la journée de détection (évaluation sportive par l'encadrement technique du NIORT RUGBY CLUB) prévue le Mercredi 2 Avril 2025 au **Lycée Paul GUERIN à NIORT** (Si le joueur n'a pas encore le bulletin du 2^{ème} trimestre, il est important de transmettre le dossier même incomplet à la date demandée. Il suffira de le transmettre le jour de la détection).

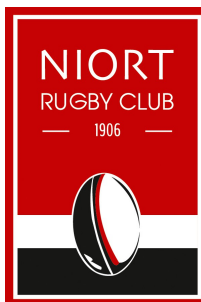
En suivant, la commission scolaire du Lycée examinera les dossiers scolaires et en fonction de l'orientation choisie par le joueur, donnera une suite favorable ou non.

A l'issue de la journée de détection et de la commission scolaire :

- Les résultats seront envoyés par mail au joueur,
- En cas de réussite, dans ce même mail, sera précisée la démarche à suivre pour la suite (le joueur devra récupérer au Lycée un dossier d'inscription à l'établissement).



Paul Guerin



FRANCE RUGBY

VOLUME ET ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS – RENTRÉE 2025

Les entrainements sont adaptés en fonction des calendriers et des états de fatigue. Chaque séance est encadrée par des entraîneurs et/ou préparateurs physiques diplômés d'état.

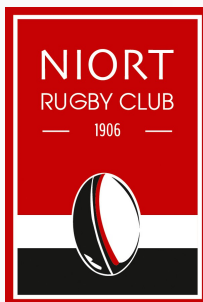
Ces plannings sont susceptibles d'évoluer d'ici la rentrée mais le volume horaire sera le même.

Semaine type garçons section sportive						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		Muscu secondes garçons 13h30-14h30 (AS)				
	Entrainement terrain SSR 16h05 – 17h35	Muscu 1ère terminales 14h30 – 15h30 (AS)	Entrainement terrain SSR 16h05 – 17h35			
		Entrainement club soirée		Entrainement club soirée		

Semaine type filles section sportive						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		Entrainement terrain 14h30-15h30 (AS)				
	Muscu filles SSR 16h05 – 17h35		Entrainement terrain SSR 16h05 – 17h35			
	Entrainement club soirée			Entrainement club soirée		



Paul Guerin



L'ENCADREMENT DU PÔLE ENTRAÎNEMENT RUGBY – NIORT RC

- x Dirigeants Niort Rugby Club référents : Olivier LARROUY & Philippe JANOUÉIX (Élus du NRC).
- x Coordinateur Technique : Baptiste Asserquet (Coordinateur Technique NRC).
- x Coordinateur Scolaire : Hervé BOTTÉ (Professeur d'EPS).
- x Médecin référent : Emmanuel ZACCHÉO (Médecin du sport).
- x Entraîneurs et préparateur physique :
Les entraînements s'effectuent sous la responsabilité des cadres techniques du Niort Rugby Club :
 - Baptiste ASSERQUET, Diplômé d'État.
 - Charles DESPINOY, Diplômé d'État.
 - Léo BERTHOUX, Master STAPS PPOP.
 - Bastien METOIS, Diplômé d'État.
 - Johann AUTHIER, Diplômé d'État
 - François UYS, Diplômé d'État



Paul Guerin



FRANCE
RUGBY

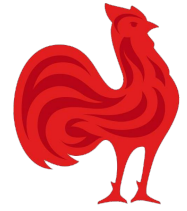
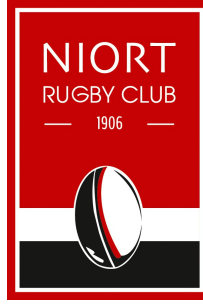
LE SUIVI SCOLAIRE

- La liaison entre l'encadrement sportif et le Lycée Paul GUERIN, ainsi que le suivi scolaire est assuré par le professeur d'Éducation Physique, Monsieur BOTTÉ Hervé.
- En cas de nécessité, le joueur en difficulté scolaire pourra bénéficier d'un soutien scolaire par des professeurs et les assistant(e)s d'éducatifs.
- Des entretiens individuels seront réalisés régulièrement tout au long de la saison.

L'objectif du Lycée est : 100% de réussite dans l'orientation scolaire et dans l'obtention du baccalauréat.



Paul Guerin



**FRANCE
RUGBY**

LA SECTION SPORTIVE EN PHOTOS



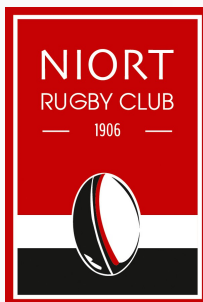
Développement de la force, de la puissance et de la vitesse.



Travail sur la technique individuelle et au poste.



Paul Guerin



CONTACTS, COORDONNÉES ET ADRESSES UTILES

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE PAUL GUERIN

19 rue des Fiefs – BP 92 – 79004 NIORT Cedex

☎ 05 49 34 22 22

📄 05 49 24 89 97

✉ ce.0790024@ac-poitiers.fr

🌐 www.lycee-paul-guerin.fr

NIORT POLE SPORT SANTÉ

107 Avenue de la Venise Verte – 79000 NIORT

☎ 05 49 16 81 42

NIORT RUGBY CLUB

Monsieur ASSERQUET Baptiste

Coordinateur technique du Niort Rugby Club

☎ 06 86 76 85 25

✉ baptiste.asserquet@gmail.com



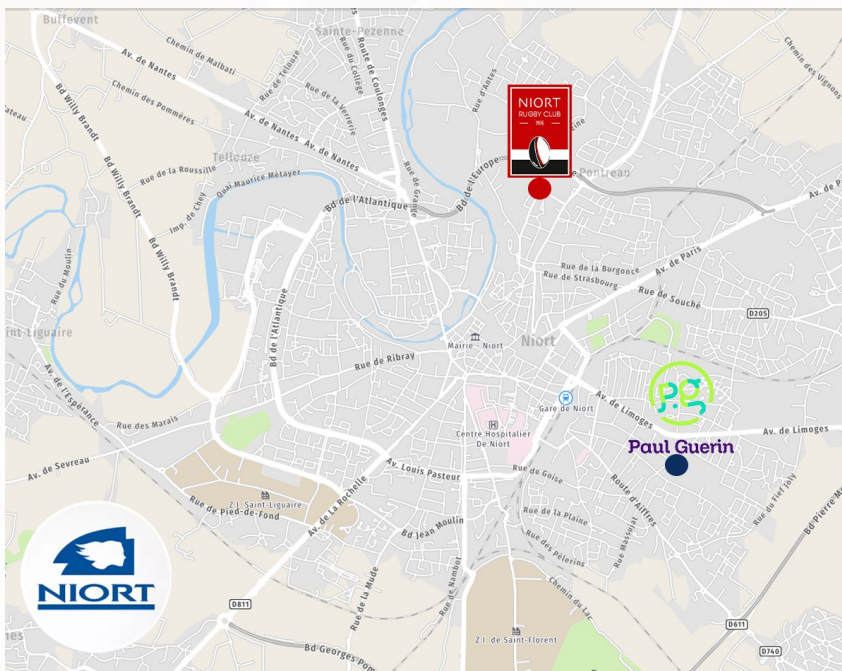
Paul Guerin



FRANCE RUGBY

POUR SE RENDRE AU LYCÉE PAUL GUERIN

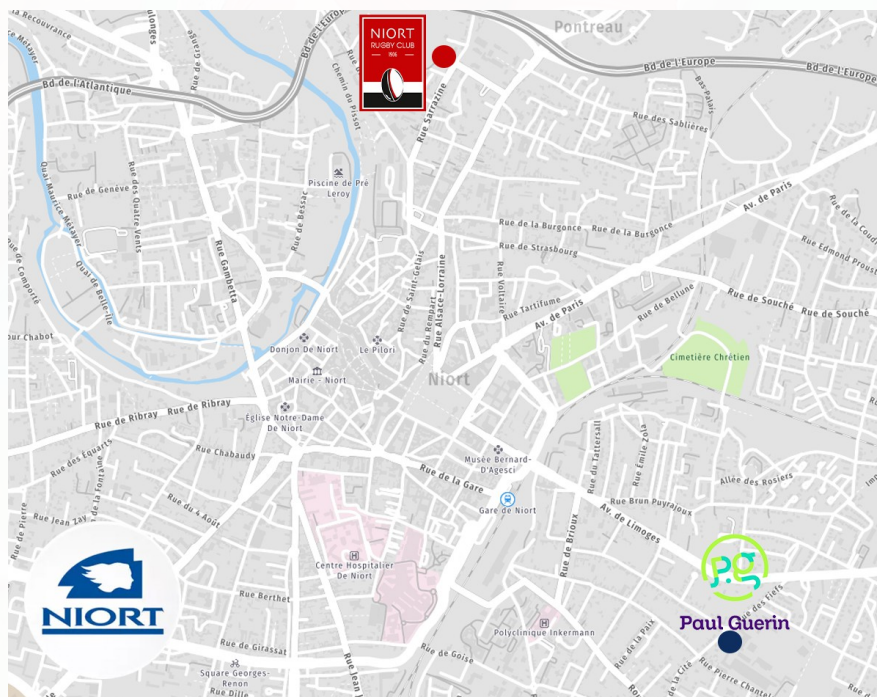
**DIRECTION
NANTES
FONTENAY/LE
COMTE
LA ROCHE SUR YON**



**DIRECTION
PARIS
POITIERS**

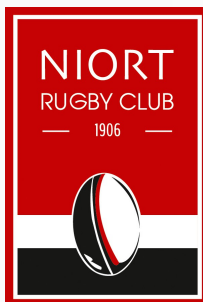
**DIRECTION
LA ROCHELLE**

**DIRECTION
BORDEAUX**





Paul Guerin



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent règlement a pour objet de définir les règles à respecter par l'élève joueur dès lors qu'il intègre la section sportive rugby. Le règlement intérieur engage la responsabilité de l'élève joueur et de ses représentants légaux.

ARTICLE 2 : LE DOMAINE SCOLAIRE

Le règlement intérieur du lycée Paul GUERIN s'applique en tout terme et toute décision pour l'élève joueur, qui s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur du Lycée Paul GUERIN.
- Effectuer dans sa totalité le travail demandé par les professeurs.
- Respecter les horaires d'études obligatoires.
- Alerter en cas de difficultés scolaires ses professeurs et le Coordonnateur Scolaire de la section sportive.
- Adhérer à l'association sportive du lycée et participer avec l'accord des responsables légaux aux différentes sollicitations sportives émanant du Lycée (UNSS).

En cas de manquement disciplinaire, l'élève joueur s'expose à l'application des punitions et sanctions (chapitre 1 du règlement intérieur du lycée). En parallèle, la section sportive réunira la commission disciplinaire pour l'étude de sanctions disciplinaires intra section sportive.

ARTICLE 3 : L'INTERNAT

L'élève joueur s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'internat.
- Respecter les internes et la composition des chambres.
- Veiller au rangement et à la propreté des affaires de sport.
- Sont interdits à l'internat tous les matériels de musculation, ballons, ...

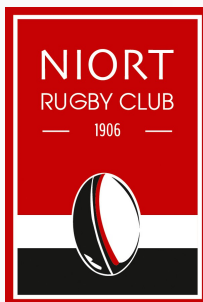
ARTICLE 4 : LE DOMAINE SPORTIF

L'élève joueur s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de la section sportive.
- Respecter ses partenaires de jeu.
- Respecter l'encadrement sportif. ***1**
- Respecter rigoureusement l'emploi du temps sportif qui lui est attribué. Se présenter à chaque début d'entraînement au local de la section sportive et à l'horaire indiqué dans l'emploi du temps. ***2**
 - Participer à tous les entraînements de la section sportive.
 - Alerter en cas de difficultés sportives le Coordonnateur Technique de la section sportive.
 - Honorer les sélections émanant de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Rugby.
 - A participer à l'entraînement du Niort Rugby Club le mardi/mercredi et de son club le vendredi soir, et avec ce dernier, aux matchs de sa catégorie le week-end.



Paul Guerin



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 5 : LES INFRASTRUCTURES ET LE MATÉRIEL SCOLAIRES ET SPORTIFS

L'élève joueur s'engage à :

- Respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition.
- Respecter les consignes d'accès au gymnase. *3
- Se servir du matériel de la section sportive. et d'E.P.S. après autorisation.

En cas de manquement aux règles d'utilisation des locaux et du matériel, l'élève joueur sera puni ou sanctionné en référence au chapitre 3 du règlement intérieur du lycée Paul GUERIN.

ARTICLE 6 : LE MÉDICAL

L'élève joueur s'engage à :

- En cas de prise en charge par les services d'urgence, les parents devront se déplacer jusqu'aux services concernés pour prendre en charge leur enfant.
- Respecter rigoureusement les recommandations données par le corps médical.
- Ne pas consommer de substances illicites.
- En cas de besoin spécifique à l'infirmerie, les infirmières pourront effectuer le lien avec l'équipe encadrante.

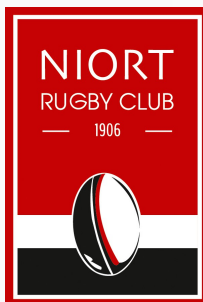
ARTICLE 7 : APPARTENANCE A LA SECTION SPORTIVE RUGBY

En cas de manquement ou d'infraction au règlement intérieur, la commission disciplinaire de la section sportive se réunira et statuera sur le maintien au sein de celle-ci.

A la fin de chaque année scolaire, l'appartenance à la section sportive rugby sera systématiquement remise à l'étude en fonction des résultats scolaires, sportifs et du comportement de l'élève joueur.



Paul Guerin



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 8 : DISCIPLINE : PUNITION ET SANCTIONS

En tant qu'élève au lycée Paul GUERIN, l'élève joueur est soumis au règlement intérieur et par conséquent au chapitre du règlement intérieur, en référence à la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 et au code de l'éducation article R511-13 modifié par décret n° 2011- 728 du 24 juin 2011.

En parallèle des décisions de l'établissement, l'élève joueur s'expose à des punitions et sanctions internes à la section sportive en cas de manquement aux obligations et interdictions. Les sanctions sont prononcées par la commission disciplinaire de la section sportive.

Composition de la commission : Proviseur du lycée, Président du Niort Rugby Club ou de son Représentant, C.P.E. du Lycée et le Coordinateur Scolaire de la section sportive,

Les punitions :

- Suspension temporaire d'un ou plusieurs entraînements.
- Suspension temporaire d'une ou plusieurs compétitions.

Les sanctions :

- L'avertissement.
- L'exclusion temporaire de la section sportive. (avec ou sans sursis).
- L'exclusion définitive de la section sportive. (avec ou sans sursis).

La procédure disciplinaire section sportive est automatiquement engagée lorsque l'élève est soumis à un conseil de discipline dans l'établissement ou à une exclusion ferme supérieure à trois jours.

En cas de saisie de la commission de discipline de la section sportive, l'élève et les parents sont informés et entendus par un membre de la commission et reçoivent un courrier de la décision.

ARTICLE 9 : LE CLUB

Les deux premières années, le joueur reste affilié à son Club et lui sera proposé une double licence au Niort Rugby Club. La troisième année, en fonction de son niveau, ce dernier restera dans son club ou mutera au Niort Rugby Club.

Cette proposition sera faite en concertation avec le Club quitté, les parents, le joueur et le futur Club.

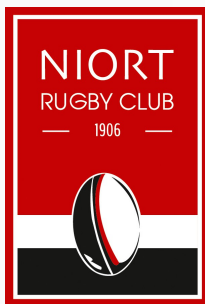
**1 : Aucune familiarité ne peut être admise.*

**2 : Même en cas de blessure.*

**3 : Accès, horaires et conduite à l'intérieur du gymnase.*



Paul Guerin



**FRANCE
RUGBY**

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le A,

Signature du responsable légal 1 (obligatoire) :

Signature de l'élève joueur :

Signature du coordinateur technique Niort Rugby Club :

Signature du Proviseur du Lycée Paul Guérin :



Paul Guerin



FRANCE
RUGBY



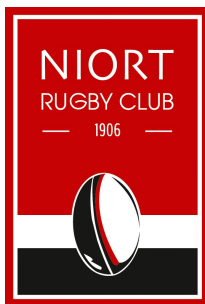
Dossier de Candidature

**À retourner impérativement
avant le mercredi 26 mars 2025**





Paul Guerin



FRANCE
RUGBY

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Journée de détection
le Mercredi 2 Avril 2025**

JOUEUR :

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Fiche de renseignements dûment complétée
- Fiche scolaire dûment remplie
- Fiche d'entretien dûment remplie
- Autorisation parentale
- Copie des bulletins des deux premiers trimestres de l'année scolaire en cours (2024/2025)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(À retourner impérativement avant le **26 mars 2025**)

LE JOUEUR :

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

DATE DE NAISSANCE :

TAILLE (en cm) : POIDS :

NUMÉRO DE PORTABLE (Personnel) :

E-MAIL (Personnel) :

N° AFFILIATION F.F.R. :

CLUB :

POSTE(S) JOUÉ(S) :

SÉLECTION TERRITORIALE – 14 ANS : OUI NON

Photo d'identité obligatoire

SITUATION FAMILIALE :

Le joueur vit avec : ses Parents sa Mère son Père

autres à préciser :

Le joueur est-il orphelin ? Si oui, Mère Père

RESPONSABLE LÉGAL 1 :

Lien de parenté :

Nom et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél.domicile :

Tél.travail :

Tél.portable :

E-mail :

RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Lien de parenté :

Nom et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél.domicile :

Tél.travail :

Tél.portable :

E-mail :

SCOLARITÉ 2024 - 2025 :

Établissement fréquenté :

CP : Ville : Classe :

SCOLARITÉ 2025 - 2026 :

Orientation (enseignement) choisie :

Régime choisi : Externe Demi-pensionnaire Interne

Signature du responsable légal 1 (obligatoire) :

Signature du responsable légal 2 :

FICHE SCOLAIRE

(À retourner impérativement avant le **26 Mars 2025**)

À faire remplir par le professeur principal de la classe du joueur

Dans le souci de mieux cerner les possibilités de l'élève, et pouvoir ainsi l'aider à réussir à la fois dans sa pratique sportive de haut niveau et dans sa scolarité, il est souhaitable que cette fiche soit remplie avec le maximum de précisions.

PROFESSEUR PRINCIPAL :

NOM(S) : PRÉNOM(S) :

L'ÉLÈVE :

NOM(S) : PRÉNOM(S) :

<i>(Mettre une croix dans la case correspondante)</i>	T	S	Q	R
A fait preuve d'un travail régulier tout au long de l'année				
Attention soutenue en classe				
Se met facilement au travail				
Travaille vite et bien				
Fait des efforts personnels pour approfondir les matières enseignées				
Fait des efforts pour surmonter les difficultés rencontrées				
S'adapte facilement à des méthodes ou des situations nouvelles				
Organisé dans son travail				
Capable de travailler seul efficacement				
Compréhension rapide et sûre				
Stabilité des connaissances acquises				
A besoin d'être aidé pour surmonter ses difficultés				
Volontaire et persévérant				
Respecte les consignes				
Demande de l'aide lorsqu'il n'a pas compris				
Tient compte des conseils qui lui sont donnés				
Prend des initiatives				
Intervient en classe de façon réfléchie et pertinente				

FICHE ENTRETIEN

(À retourner impérativement avant le **26 mars 2025**)

JOUEUR :

NOM(S) : PRÉNOM(S)

Comment envisages-tu ton parcours scolaire à venir ? (Lycée, études supérieures, autres, etc.).

Peux-tu évoquer en quelques lignes ton projet sportif ? (En m'éclairant sur ton parcours et en m'expliquant quels seraient tes objectifs sportifs, à court, moyen et long terme).

Comment envisages-tu la vie quotidienne et hebdomadaire des athlètes à la section sportive ?

Qu'est-ce qui motive ta candidature pour entrer au sein de la section sportive ?

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT SURVENANT A UN LICENCIÉ MINEUR

Joueur Mineur :

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

Date de Naissance :

Adresse:

En cas d'accident, en fonction des soins nécessaires, le responsable du stage, de la sélection, de l'entraînement, fera appel à un médecin, au SAMU, et vous préviendra le plus rapidement possible.

Pour cela, merci de préciser les renseignements suivants :

Numéros de téléphone où vous pouvez être joint rapidement :

PÈRE : MÈRE : RESPONSABLE LÉGAL :
.....

Numéro de téléphone de voisin ou ami ou famille :

NOM(S) : Téléphone :

Médecin Traitant : Téléphone :

Je soussigné :

Monsieur :

Madame :

Autorise tout transport, examen, soin ou intervention chirurgicale nécessaire

Autorise le responsable du stage, de la sélection, de l'entraînement :

- à demander l'admission en établissement de soins
- à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents.

Date :,

Signature du Père, de la Mère ou du représentant légal :

L'autorisation d'opérer donnée par anticipation au geste opératoire par les parents d'un enfant mineur n'a qu'une valeur relative. Elle ne dispense pas le praticien de s'efforcer de prévenir les parents de l'enfant concerné et d'obtenir directement leur consentement. Par contre, en cas d'urgence les soins doivent être donnés même si les parents ne peuvent être joints (article 42 du Code de déontologie médicale).

FICHE INDISPENSABLE POUR TOUTE ADMISSION DANS L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS

INFORMATIONS DIVERSES

Journée de détection : le **Mercredi 2 Avril 2025 de 14h00 à 17h00.**

Rappel de la démarche :

1. Retourner le dossier de candidature au Niort Rugby Club. Si vous n'avez pas encore le bulletin du 2ème trimestre, il est important de transmettre le dossier même incomplet à la date demandée. Il suffira de le transmettre le jour de la détection.
2. Une convocation sera envoyée au joueur pour participer à la journée de détection.
3. En suivant, la commission scolaire du Lycée examinera les dossiers scolaires et en fonction de l'orientation scolaire choisie par le joueur, donnera une suite favorable ou non.
4. Les résultats seront transmis par mail au joueur.
5. En cas de réussite, dans ce même mail sera précisée la démarche à suivre pour la suite (le joueur devra retirer auprès du Lycée un dossier d'inscription dans l'établissement...).

Le dossier de candidature est à retourner avant le mercredi 26 mars 2025 au Niort Rugby Club à l'attention de **Monsieur ASSERQUET Baptiste** à l'adresse suivante :

Niort Rugby Club
57 Rue Sarrazine
79000 NIORT

*Pour les joueurs et leurs parents souhaitant visiter le Lycée Paul GUERIN, les journées « portes ouvertes » sont prévues le **Vendredi 07 février 2025 de 17h00 à 20h00**, et le **Samedi 08 février 2025 de 09h00 à 12h00.***

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Monsieur ASSERQUET Baptiste
Coordinateur Technique du Niort Rugby Club
06 86 76 85 25
baptiste.asserquet@gmail.com

